



Grille d'évaluation des dossiers des contractuels
Année universitaire 2023- 2024
Spécialité : Electronique et micro-électronique

Matière /Spécialité :				
Nom et Prénom :				
I- FOMATION ET CURSUS: Max 22				
Moyenne du bac	Moyenne du bac -10	(M-10)		
Session	Session Principale	+1		
Moyennes des années réussies	Moyenne de chaque année réussie	Max (0, M – 10)		
Session	Session principale	+ 1.5		
Redoublement	Pour chaque redoublement	- 2		
II-PRODUCTION SCIENTIFIQUE : Max 28				
Max 6 articles	Article 1^{er} nom	Article 2^{ème} nom	Article 3^{ème} nom	
articles impactés	5	3	1	
articles indexés (scopus)	2	1	0.5	
brevets	3	2	1	
chapitres (max 3)	2	1	0	
Communications internationales et Nationales (au max 4 communications)	Une com1^{er} nom	Une com 2^{ème} nom	Une com 3^{ème} nom	
Communications Internationales (IEEE)	2	1	0.5	
Communications Nationales (avec attestation de présence)	1	0.5	0.25	
III-BONIFICATION: Max 30				
Thèse :	Thèse soutenue :			10
Nombre d'inscriptions en thèse y compris 2023-2024)(bonus pour les doctorants uniquement)	4 ^{ème} année 2	3 ^{ème} année 1	2 ^{ème} année 0	
Inscrit à l'UM ou thèse soutenue à l'UM		5		
Appartenant ou ayant appartenu à une structure de recherche de l'UM		10		
Activité pédagogique (ceux qui ont bénéficié d'au moins un contrat)		3		
Activité après le doctorat (ceux qui ont bénéficié au moins d'un contrat de recherche Post-Doc)		2		
TOTAL				

Remarque : uniquement les dossiers avec la discipline d'électronique seront examinés